

Séance ordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, lundi le 7 mai 2012 à 20h00.

Sont présents :      Patrick Morin                      Patrique Côté  
                                 Jasmin Michaud                      Jovette Taillefer  
                                 Ghislain Blais                      Jean-François Beaulieu

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Robert Savoie, maire. 9 personnes sont présentes dans la salle.

Ouverture de la séance

2012-51      Lecture de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est accepté avec le divers ouvert.

2012-52      Lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2012

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

2012-53      Assemblée publique de consultation – demande de dérogation mineure - 795, 4<sup>e</sup> Rang Est

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Patrick Morin et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accorde la dérogation mineure à M. Claude Ouellet, telle que recommandée par le CCU, à l'effet de réduire la marge latérale du côté est afin de permettre l'agrandissement de sa résidence.

2012-54      Accepter les comptes du mois d'avril 2012

La liste des comptes du mois d'avril est classée aux archives à la section « Finances » sous le numéro 3-19 et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les comptes du mois d'avril au montant de 84,594.99\$ et en autorise le paiement.

Dépôt par la directrice générale des 2 états comparatifs conformément à l'article 176.4 du Code municipal

2012-55      Demande de subvention – budget discrétionnaire du député

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande à M. Irvin Pelletier, député, un montant de 40 000\$ pour l'amélioration de son réseau routier local :

remplacement du ponceau de la rivière Gamache sur la route Centrale considéré majeur et obligatoire pour la sécurité des usagers, ponceaux, fossés, gravier, accotement, dans les rangs 5 Est et Ouest et 6 Est et Ouest, routes Centrale, Gosselin, Beaulieu, Gendreau, Ouellet, Dion, et les chemins des Bois-Francis, du Vingt-Quatre, du rang 2 Duquesne et de la Montagne Ronde.

2012-56 Collecte des gros rebuts

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que la collecte des gros rebuts par Services Sanitaires Alain Deschênes se tiendra le jeudi 31 mai 2012, au coût de 125\$/heure, la municipalité fournissant un employé pour la collecte.

2012-57 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – reddition de comptes

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 88 641\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2011;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

Pour ces motifs, il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2012-58 Réparation tracteur New Holland

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser la réparation de la transmission du tracteur New Holland pour un montant approximatif de 2,500\$ chez Performance Rimouski.

2012-59 Achat d'alun et de chlorure de calcium

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de 3600 kg d'alun chez Produits chimique CCC au montant de 0.88\$/kilo, transport et taxes en sus, et 13 ballots de 1000 kg de chlorure de calcium chez SEBCI inc. au coût de 317.20\$ du 1000 kg plus taxes, transport inclus.

2012-60 Réparation de la toiture de l'ancienne caserne

2 soumissions ont été reçues : Construction Gino D'Astous inc. 4,500\$, Construction François Beauchênes inc. 3,595\$.

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Construction François Beauchesne inc. pour le remplacement du bardeau d'asphalte au coût de 4133.35\$ taxes incluses et l'installation de 2 aérateurs maximum au coût de 155\$ chacun plus taxes.

2012-61 Autorisation de signature – promesse d'achat de terrains résidentiels

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire, M. Robert Savoie, à signer au nom de la municipalité de Saint-Valérien, la promesse de vente de 23 terrains dans le secteur de l'avenue du Versant et rue Ruisseau-Raphaël par M. André Cimon à la Municipalité, selon les modalités établies dans celle-ci.

2012-62 Formation d'un comité adhoc – développement résidentiel du Versant

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité de former un comité de 2 à 4 personnes, choisies par le président M. Patrick Morin conseiller, dont le mandat sera d'élaborer le plan d'arpentage final des terrains du secteur du Vallon-Ruisseau-Raphaël et d'établir les modalités de vente des terrains par la Municipalité.

2012-63 Demandes de soumissions – égouts et ponceau de la rivière Gamache

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate la directrice générale pour demander des soumissions auprès d'au moins 2 firmes d'ingénieurs pour les travaux suivants : 1<sup>er</sup> mandat pour le prolongement du réseau d'égout avenue du Versant : tous les services professionnels d'ingénierie requis pour l'assistance technique lors de la réalisation du projet effectué en régie par la Municipalité; 2<sup>e</sup> mandat pour le remplacement du ponceau de la rivière Gamache : préparation des plans et devis, tous les services professionnels d'ingénierie requis pour la conception des travaux et l'assistance technique lors de la réalisation du projet effectué en régie par la Municipalité.

2012-64 Soutien financier – Fête au village

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité d'autoriser un paiement de 350\$ à la Corporation de développement pour la Fête au village, dont 300\$ sont prévus au budget et 50\$ au budget des dons.

2012-65 Subvention de la Caisse Desjardins du Bic pour la biblio

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'encaisser le chèque de 750\$ pour le projet de valorisation de la bibliothèque et de remettre ce même montant à la responsable, Mme Chantal Paquet, qui s'occupera de la mise en place d'un service de biblio-roulante pour aînés et gens à mobilité réduite prévue à la phase 3 du projet, et remettra les preuves de dépenses correspondantes à la direction générale.

2012-66 Projet conditionnel d'acquisition du bâtiment et des terrains de l'église

Considérant que les organismes du milieu ont clairement fait part de leur volonté de maintenir l'église comme centre communautaire et liturgique;

Considérant que le conseil de Fabrique a indiqué son intention de vouloir transférer le bâtiment et les terrains à la Municipalité;

Considérant que le conseil de Fabrique et les représentants des organismes ont clairement indiqué que l'option de la mise en place d'une corporation formée de représentants du milieu, qui aurait la responsabilité de gérer le bâtiment ainsi que son utilisation, est unanimement souhaitée;

Considérant que le transfert sera conditionnel au maintien des activités de liturgie;

Considérant que le transfert sera conditionnel à une évaluation précise de l'état du bâtiment (carnet de santé) et à une entente concernant les modalités financières relative au maintien des activités liturgiques;

Considérant que le transfert est conditionnel à une acceptation des paroissiens dudit transfert du bâtiment à la Municipalité;

Il est proposé par Patrick Morin, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal fait connaître son intention de privilégier l'option 4 et de poursuivre les démarches en ce sens par le comité Fabrique-Municipalité.

2012-67 Pro-maire

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité de nommer Mme Jovette Taillefer pro-maire pour le prochain trimestre.

Correspondance

2012-68 Renouvellement adhésion à la SADC

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion de la municipalité à la Société d'aide au développement des collectivités de la Neigette inc. et de nommer M. Robert Savoie maire comme représentant.

2012-69 Renouvellement adhésion à la Coalition Urgence Rurale

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion de la municipalité à la Coalition Urgence Rurale du Bas-Saint-Laurent au montant de 100\$.

2012-70 Projet de loi # 14 sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable

**CONSIDÉRANT** que, le 12 mai 2011, M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi n° 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;

**CONSIDÉRANT** que les préoccupations les plus souvent soulevées par les municipalités au cours des dernières années portent sur la prépondérance des activités minières sur les autres usages du territoire et sur l'absence de redevances au niveau local;

**CONSIDÉRANT** que la Fédération Québécoise des Municipalités a présenté son mémoire à la commission parlementaire de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles le 23 août dernier;

**CONSIDÉRANT** que le ministre a répondu à certaines demandes formulées par la Fédération Québécoise des Municipalités sans pour autant abolir la préséance du développement minier sur l'aménagement du territoire;

**CONSIDÉRANT** que le projet de loi n° 14 visant à modifier la Loi sur les mines propose de nouveaux pouvoirs aux municipalités dans les périmètres urbains, les secteurs résidentiels incompatibles avec le développement minier et ceux à vocation récréotouristique ou de villégiature;

**CONSIDÉRANT** que, lors de la séance du conseil d'administration le 4 avril dernier, les administrateurs ont décidé de mobiliser les membres de la Fédération Québécoise des Municipalités sur l'adoption du projet de loi n° 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Patrick Morin et résolu à l'unanimité :

**DE DEMANDER** au gouvernement de Québec d'adopter, dans les plus brefs délais, le projet de loi n° 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable, qui comprend plusieurs « avancées » significatives par rapport à l'ancienne législation;

**DE TRANSMETTRE** une copie de la présente résolution à M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, à Mme Martine Ouellette, députée de Vachon, porte-parole de l'opposition officielle en matière de mines et de gaz de schiste, à M. Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Janvier Grondin, député de Beauce-Nord, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de développement du territoire, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Amir Khadir, député de Mercier, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles et à M. Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités. Adoptée avec dispense de lecture.

2012-71 Approbation – plan de développement durable

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité d'approuver le plan de développement durable avec les modifications demandées par le conseil municipal.

Période de questions

La levée de la séance est proposée à 21h30 par Ghislain Blais et acceptée à l'unanimité.

\_\_\_\_\_  
Marie-Paule Cimon, dir. gén.

\_\_\_\_\_  
Robert Savoie, maire